

Promouvoir la Qualité de vie au travail : Module 3 : Concevoir et piloter sur le long terme un plan d'amélioration de la Qualité de Vie au Travail

Fiche technique

Secteurs

Tous secteurs

Public

Directeurs généraux d'association, directeurs d'établissements, représentants du personnel, élus des CHSCT.

Condition obligatoire de participation en binôme (ou trinôme) paritaire : DG et/ou directeur + représentants du personnel.

Durée

3 jours au total répartis en : 1 jour + intersession de 1,5 mois + 2 jours

Organisme de formation

☛ AFCOR

Lieux & dates

☛ Groupe 1

PARIS

Le 8 novembre 2016
+ Le 12 décembre 2016
+ Le 13 décembre 2016

Interlocuteur Opcos Santé

CHABANE Florence

florence.chabane@unifaf.fr

01 46 00 41 86

Contexte

Concevoir un plan d'actions d'amélioration de la Qualité de Vie au Travail (QVT) dans sa structure suppose de concevoir des pistes de prévention à la fois réalistes, efficaces et socialement acceptables pour l'ensemble des parties prenantes. Dans une perspective d'efficacité et de cohérence entre les différentes démarches réglementaires qui s'imposent aux établissements (accréditation, évaluation interne et externe, projet d'établissement, certification, prévention des risques professionnels...), il s'agit ici de concevoir une stratégie globale et un pilotage intégré des démarches. Démarche intégrée, qui permet de limiter l'inflation des temps de réunions, de la charge de travail des managers mais également d'éviter les redondances, les dispositions contradictoires entre les différents projets.

Cette formation vous permettra de construire un plan d'action partagé prenant en compte l'ensemble des dimensions de la qualité de vie au travail. En fonction des spécificités de chaque établissement les pistes de travail étudiées pourront se situer sur différents périmètres (individuel ou collectif, cœur de métier ou périphérique à l'activité), et relever de différents niveaux de décisions (équipes ou services, établissement, association).

Au delà de la capacité à identifier et prévenir les risques, il s'agit de développer également la capacité des acteurs à identifier et à valoriser les facteurs de qualité de vie. Cette approche permet non seulement de rendre compte d'une réalité plus « juste » du travail - qui est aussi producteur de sens et de santé-, mais elle permet aussi une posture volontariste dans le repérage, le maintien et le développement des facteurs de QVT.

Objectifs

- ☛ Repérer les liens et recoupements entre : le projet d'établissement, l'évaluation interne, la prévention de la pénibilité et des risques professionnels (physiques et psychosociaux), l'accréditation, la bientraitance des personnes accueillies, la Qualité de Vie au Travail des salariés...
- ☛ Analyser les démarches mises en œuvres dans sa structure et identifier les possibilités d'intégration : mode de pilotage unifié, référentiel unique adapté à sa structure, optimisation des groupes de travail, des temps de réunions, des productions écrites, mise en cohérence des calendriers, etc.
- ☛ Identifier les différentes pistes d'amélioration de la QVT leurs enjeux et leurs limites
- ☛ S'entraîner aux techniques de résolution de problèmes à partir des diagnostics

présentés par les participants.

- ⇒ Identifier comment passer du diagnostic au plan d'actions
- ⇒ Concevoir un plan d'actions unifié et l'intégrer au projet d'établissement.
- Organiser la boucle d'amélioration permanente : acteurs, périodicité, fonctionnement.

Prérequis

Avoir déjà suivi une formation sur la QVT. Sinon il est indispensable de participer au préalable au module 1 « Promouvoir la qualité de vie au travail dans un contexte de forte contrainte » ainsi qu'au module 2 « Etablir le diagnostic de la QVT dans son institution : concevoir et conduire une démarche adaptée à son institution »

Les participants ayant déjà effectué un diagnostic et un plan d'actions (total ou partiel de la QVT ou des Risques psychosociaux) dans leurs structures, travaillerons sur les diagnostics et plan d'action déjà réalisés.

Contenu

Piloter une démarche intégrée d'amélioration de la QVT, d'évaluation interne et de prévention des risques

Enjeux respectifs et lien entre les démarches réglementaires et la démarche QVT :

Evaluation interne/externe, projet d'établissement, accréditation, prévention de la pénibilité, des risques professionnels et psychosociaux, prévention des maltraitances
Qualité de Vie au Travail.

Présentation des démarches et outils en œuvres dans les structures des participants.

Identifier les articulations et points de recoupements.

Initier une réflexion afin d'intégrer les démarches pour sa structure

Concevoir un plan d'actions pour sa structure

Les 3 niveaux de prévention.

Les différentes pistes d'amélioration de la qualité de vie au travail : traitement des situations individuelles, professionnalisation, piste managériale, piste organisationnelle, piste stratégique. Intérêts et limites de chacune.

Exploitation de diagnostics réalisés dans les structures des participants et construction des plans d'actions

Comment passer du diagnostic à la conception des actions d'amélioration de la QVT ?

S'entraîner à la résolution de problèmes

Comment établir des priorités : degré d'importance du problème/marges de manœuvres/ délais de mise en œuvre /coût

Concevoir des actions réalistes en réponse aux problèmes identifiés dans sa structure.